

## Enseignant(e) – scolarisation à la maison (DI-TSA)

Éducation, Enseignement en adaptation scolaire et sociale

 Centre de services scolaires des Premières-Seigneuries

 643, avenue du Cénacle

Enseignant(e) – scolarisation à la maison (DI-TSA)

Affichage interne et externe (RH-64-24-25)

Date de début : dès que possible

Le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries est à la recherche d'enseignant(e)s pour faire de la scolarisation à la maison.

Clientèles : déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme.

Horaire : environ 5 heures par semaine jusqu'en juin

Votre profil

Brevet d'enseignement en adaptation scolaire ou une qualification légale d'enseigner ou être en voie de l'obtenir.

Expérience en enseignement ou en suppléance, un atout.

Capacité d'adaptation.

Ouverture.

Capacité à travailler en équipe.

Vos avantages

### Informations sur le poste

**Type d'emploi**

Temps partiel

**Domaines**

Éducation, Enseignement en adaptation scolaire et sociale

**Région**

Capitale-Nationale

**Salaire offert**

52 \$ - 102 \$ / an

**Publié**

23 janvier 2025

**Expérience**

Aucune

**Niveau de scolarité exigé**

Formation universitaire

**Fin des candidatures**

3 février 2025

### Informations sur l'employeur

**Nom de l'entreprise**

Centre de services scolaires des Premières-Seigneuries

Notre programme d'accompagnement pour les nouveaux enseignants 0-5 ans : En savoir plus  
Notre équipe de proximité et nos communautés de pratique et d'apprentissage  
Notre volonté de faire grandir votre potentiel et diverses opportunités de carrière : lead  
pédagogique, lead techno-pédagogique, conseiller pédagogique, cadre  
La croissance et le développement de notre territoire  
La diversité de nos milieux, de nos programmes et de nos concentrations  
Le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS) applique un programme  
d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones,  
les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à présenter leur candidature.

Le CSSPS est soumis à l'application de la Loi sur la laïcité de l'État.

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées

